

**Paysages &
Environnement**
Formation courte



INTERVENANT

Référent du stage
formateur :
Bruno NICOLET

DURÉE, DATE(S) ET LIEU

- 3 jours (21h)
- 9h-12h / 13h-17h
- Date(s) : calendrier disponible sur notre site internet ou contactez-nous au CFPPA Rodez La Roque

ACCESSIBILITÉ

Dispositif de formation accessible à un public en situation de handicap (contacter votre centre de formation)

CERTIFICAT INDIVIDUEL À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES « VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES »



OBJECTIFS

- Savoir conseiller un client particulier ou professionnel sur le choix, l'achat et la manipulation des produits phytopharmaceutiques
- Connaître les risques liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sur sa santé et celle de son entourage ainsi que sur l'environnement
- Maîtriser la réglementation relative aux produits phytopharmaceutiques et à leur utilisation
- Connaître les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

PUBLIC, PRÉ-REQUIS ET INSCRIPTION

- Public : toute personne ayant une activité de vendeur ou fournisseur de produits phytopharmaceutiques
- Pré-requis : Avoir une activité professionnelle nécessitant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques
- Inscription : signature d'une convention

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, d'exposés et d'exemples pratiques : les exemples pour aborder l'aspect réglementaire des produits phytopharmaceutiques ainsi que les risques vis-à-vis de la santé et de l'environnement seront adaptés aux caractéristiques et au contexte de la région
- Formation animée avec des supports pédagogiques tels que : diaporama, vidéos (cas de contaminations si moyens de protection non appropriés, témoignages de personnes contaminées, techniques alternatives en ZNA), lecture d'étiquettes de produits phytopharmaceutiques, études de cas pratiques et exercices de mises en situation et de réflexion
- Remise d'un document de synthèse sous format papier à chaque participant et conservé par les participants à l'issue de la formation



PROGRAMME

Accueil, présentation de la formation, tour de table, attentes des stagiaires (30 minutes)
Réglementation et la sécurité environnementale (6 heures 30)

- Lois Grenelle 1 et 2, plan Ecophyto
- Définitions : agrément, certificat individuel, certification d'entreprise
- Réglementation spécifique à l'activité du secteur
- Risques et dangerosité pour l'environnement
- Vérification des connaissances par évaluation formative collective et correction

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public (6 heures 30)

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Dangerosité et situations d'exposition aux dangers, catégories de populations sensibles
- Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers
- Principales mesures de protection, de prévention ; mesures d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers
- Conduite à tenir en cas d'accident et mesures d'alerte
- Vérification des connaissances par évaluation formative collective et correction

Réduction de l'usage, méthodes alternatives (7 heure)

- Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels
- Techniques de lutte intégrée
- Vérification des connaissances par évaluation formative collective et correction
- Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels
- Techniques de lutte intégrée
- Vérification des connaissances par évaluation formative collective et correction

Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires (30 minutes)

Modalité de suivi d'évaluation :

- Mode d'évaluation : QCM
- Certificat individuel pour l'activité « Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques » si réussite au contrôle de connaissances (soit 20 réponses justes sur les 30 questions posées), valable 5 ans et délivré par la DRAAF
- En cas d'échec au contrôle de connaissances, le candidat devra suivre une formation complémentaire de consolidation des connaissances à partir du programme de formation de la catégorie du certificat visé
- Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires
- Attestation de formation

CONTACTS

AGRICAMPUS RODEZ LA ROQUE
Formation Professionnelle continue et d'apprentissage
Route d'Espalion - CS 73355 ONET-LE-CHÂTEAU
12033 Rodez CEDEX 9

05 65 77 75 03
cfppa.rodez@educagri.fr

